

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries  
10755 - 69 Avenue NW  
Edmonton, AB, T6H 2C9  
Canada  
(780)432-6535

**PRODUIT: Doktor doom Répulsif insectes pour la jungle 12 hrs-200g (Reg. 32255) CODE: 99501**

**SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Identité du produit..... Doktor doom Répulsif insectes pour la jungle 12 hrs-200g (Reg. 32255)  
 Numéro del produit..... 99501  
 Référence du fabricant..... 753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries  
 10755 69 Avenue NW  
 Edmonton  
 Alberta  
 Canada  
 T6H 2C9  
 780-432-6535  
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC  
 (800) 424-9300.  
 Utilisation recommandée..... Insectifuge.

**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Éléments d'étiquetage :  
 Mot indicateur..... DANGER.  
 Classification des dangers :  
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz comprimé.  
 Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Irritation des yeux - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3.  
 Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation cutanée. Causes une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.  
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.  
 Conseils de prudence :  
 Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation. Laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.  
 Réponse..... IF peau : Laver abondamment à l'eau et du savon. En cas d'Irritation cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. IF yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin/conseils. CAS d'inhalation : Transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal.  
 Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Magasin fermé à clé.  
 Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.  
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Utiliser seulement comme dirigée. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

**SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Alcool éthylique	64-17-5	10-30
Répulsif (1-Piperidinecarboxylic acid, 2-(2-hydroxyethyl)-, 1-methylpropylester)	119515-38-7	20

**PRODUIT: Doktor doom Répulsif insectes pour la jungle 12 hrs-200g (Reg. 32255) CODE: 99501****SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE**

Inhalation.....	Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Contact avec les yeux.....	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Ingestion.....	Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.
Risques d'incendie général.....	Extrêmement inflammable.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

**SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION**

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation . Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Contenu sous pression. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y ... compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10). Stocker à une température comprise entre 5° C (41° F) et 50°C(122°F).

**SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
Alcool éthylique	1000 ppm	1000 ppm	Non disponible	1000 ppm
Répulsif (1-Piperidinecarboxylic acid, 2-(2-hydroxyethyl)-, 1-methylpropylester)	Non dispnsble	Non dispnsble	Non dispnsble	Non dispnsble

Contrôles d'ingénierie appropriés..... L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.

Mesures de Protection individuelle :

**PRODUIT: Doktor doom Répulsif insectes pour la jungle 12 hrs-200g (Reg. 32255) CODE: 99501****SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection des yeux/visage..... Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.

Protection de la peau..... Normalement pas nécessaire.

Protection des voies respiratoires..... Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.

Risques thermiques..... Aucune n'est connue.

Considérations d'hygiène générale..... Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

État physique..... Aérosol.

Apparence physique..... Brouillard clair.

Odeur..... Sans odeur.

Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.

Point d'ébullition (° C)..... 78,5. (Éthanol).

Point de fusion/congélation (° C)..... -115. (Éthanol).

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)..... Non disponible.

pH..... 7.0-9.0.

Solubilité dans l'eau..... Soluble dans l'eau.

Pression de vapeur (lb/po2)..... 90-110.

Gravité spécifique ..... 0,960-1.000 @25C.

Auto température d'auto-inflammation ..... 370. (Éthanol). (liquide), ° C

Point d'éclair (° C), méthode..... 13. Coupelle fermée tag. (ASTM D56). (Éthanol).

Retour de flamme..... Non.

Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)... 3.3 . (100 % éthanol).

Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 19. (100 % éthanol).

Teneur en COV..... Aucune donnée .

Viscosité..... 1.35 cp à 20° C. (Éthanol).

**SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité ..... Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses..... Ne se produit pas.

Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.

Matières incompatibles..... Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.

Produits de décomposition dangereux ..... Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Products

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool éthylique	31,623 ppm (Rat - 4heures)	7,060 mg/kg (Orale - Rat) 20,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Répulsif (1-Piperidinecarboxylic acid, 2-(2-hydroxyethyl)-, 1-methylpropylester)	>4.364 mg/L (Rat - 4heures)	2,236 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Rat)
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Non.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée bénigne. Le contact prolongé peut être plus irritant.	
Irritation oculaire/dommages oculaires ..... graves	Contact direct avec les yeux provoque une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Cancérogénicité.....	Non classifié comme cancérogène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.	

**PRODUIT: Doktor doom Répulsif insectes pour la jungle 12 hrs-200g (Reg. 32255) CODE: 99501**

### SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité pour la reproduction..... Ne contient aucun ingrédient classée toxique pour la reproduction.  
 STOT - exposition unique..... Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires.  
 STOT - exposition répétée..... Non classifié.  
 Danger par aspiration..... Aucune donnée disponible .  
 Effets chroniques..... Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.

### SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité..... Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement : Alcool éthylique (no CAS: 64-17-5): toxicité pour les poissons : CL50 14200 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : 9300 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : non disponible.  
 Persistance et dégradabilité ..... Le produit lui-même n'a pas été testé.  
 Potentiel de bioaccumulation..... Le produit lui-même n'a pas été testé.  
 Mobilité dans le sol..... Le produit lui-même n'a pas été testé.  
 Autres effets nocifs..... Aucune n'est connue.

### SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

### SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.  
 DOT (U.S. route)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.  
 IMDG (International - Marine)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.  
 IATA (International Air)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

### SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable.  
 Règlements américains..... OSHA (29CFR 1910.1200).  
 Proposition 65 de Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'état de Californie pour provoquer une toxicité reproductrice ou le cancer.

### SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. . Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.  
 Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.  
 Préparé par ..... Affairs Regulatory  
 Version Révisée ..... JUN 13/2018